RAPPORT D'ACTIVITÉ
1985

Le contenu de cette publication
a été réalisé par la Sûreté
du Québec

Cette édition a été produite par
le Service de l'impression
et de la reproduction
de la Sûreté du Québec

Dépôt légal — 2 trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-16087-8
ISSN 0 831-6473

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des activités de la Sûreté du Québec pour l'année 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Solliciteur général
Gérard Latulippe
Québec, avril 1985

Me Gérard Latulippe
Solliciteur général
1200, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

Monsieur le Ministre

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le Directeur général

Jacques Beaudoin,
Montréal, avril 1986

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du Directeur général 1

Mandat et organisation 3

Direction des opérations et de la sécurité publique 5

Direction de la logistique et des supports techniques 7

Direction des ressources humaines 9

Direction de la planification 11

Organigramme 13

Statistiques 17

Les ressources 25

Les faits saillants de 1985 29

Quelques données sur les années 1984 et 1985

ACTIVITES	1984	1985	VARIATION
Plaintes réelles à la police	57 063	61 172	+ 7.5%
Assistances - dossiers ouverts	9 359	9 774	+ 4.4%
Alcools, loteries et courses	1 277	1 509	+18.2%
Interventions en matière de drogues et stupéfiants	2 844	2 941	+ 3.4%
Accidents de la route	54 452	61 522	+13.0%
Accidents mortels	689	798	+15.8%
Accidents avec blessés	11 989	13 323	+11.1%
Accidents matériels	41 774	47 401	+13.5%
Infractions au Code de la sécurité routière	261 991	316 901	+21.0%
Infractions mécaniques (avis de 48 heures)	234 484	219 118	- 6.6%
Infractions au Code criminel dans la conduite automobile	13 183	14 258	+ 9.6%
Taux de solution - infractions au Code criminel	46.6%	47.4%	+ 0.8 points
Taux de solution - stupéfiants - drogues	82.0%	83.0%	+ 0.9 points
RESSOURCES			
Effectifs			
policiers	4 398	4 248	- 3.4%
fonctionnaires	1 129	1 050	- 7.0%
Dépenses (en milliers de $)	304 718.7	327 507.4	+ 7.5%

PRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

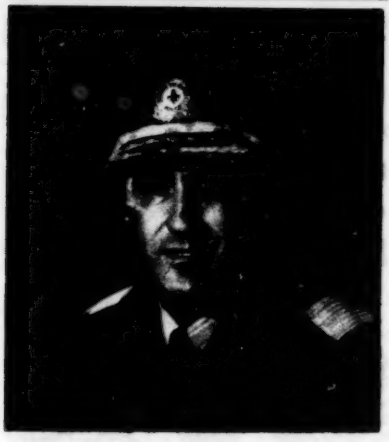

Jacques Beaudoin
Directeur général

L'année 1985 a vu se continuer le conflit de travail amorcé en 1984. En effet, les mesures de pression ne se sont terminées qu'à la fin du mois de mars. Les dernières offres monétaires du gouvernement ayant été rejetées par l'Association des policiers provinciaux du Québec (A.P.P.Q.),les membres de la Sûreté du Québec n'ont repris que graduellement le travail et il a fallu quelques mois avant que ne se rétablisse le rythme régulier de croisière.

Il faut comprendre que pendant cette période, les membres n'ont jamais cessé de recevoir et d'enquêter les plaintes criminelles. Cependant, toutes les actions initiées ont été réduites au strict minimum, notamment en matière d'infractions au Code de la sécurité routière.

La Sûreté a constaté et enquêté 70 946 infractions au Code criminel. De ce nombre, 9 774 sont des dossiers d'assistance aux corps policiers municipaux. Globalement, cela représente une augmentation de 6,8% sur l'année 1984. Les enquêtes se sont soldées par un taux de solution de 47,4% en hausse de 0,8 point sur l'année précédente.

En matière de statuts provinciaux régissant les alcools, le cinéma et les loteries et courses, 1 509 dossiers furent enquêtés comparativement à 1 277 en 1984.

Dans un domaine d'activité qui mine la société, à savoir les drogues et stupéfiants, 2 941 dossiers furent enquêtés, soit une augmentation de 3,4% sur l'année antérieure. Les saisies effectuées représentent une valeur marchande de plus de 25 millions de dollars. La drogue la plus courante étant le haschisch avec 15,5 millions de dollars et la cocaïne près de 9 millions. On peut conclure que les neuf mois de l'année 1985 alors que le travail est revenu à la normale, furent productifs.

Dans le secteur de la sécurité routière, les membres de la Sûreté ont fait 61 522 constats d'accidents. Ce total représente une augmentation de 13,0% par rapport à 1984.

Il y a eu 798 accidents mortels alors que l'année dernière il y en avait eu 689. Les accidents avec blessés furent de 13 323 en hausse de 11,1%. Les accidents matériels se sont élevés à 47 401, soit 13,5% de plus qu'en 1984.

Les activités de prévention en relation avec le Code de la sécurité routière furent de 316 901 en hausse de 21,0% sur l'année 1984. Les avis de 48 heures ont fléchi à 219 118, soit une baisse de 6,6%.

La détection des infractions au Code criminel en regard des véhicules automobiles est passée de 13 183 à 14 258, une augmentation de 9,6%. Ces infractions incluent les capacités affaiblies, les délits de fuite, les négligences criminelles et la conduite dangereuse.

La productivité des employés s'est accrue dans certains secteurs d'activités eu égard aux mandats additionnels qui ont été confiés à la Sûreté notamment l'inspection des transports et l'inspection des détenteurs de permis d'alcool. Dans le cadre des opérations de contrôle routier, en 1985, la Sûreté a effectué 74 458 interceptions qui ont donné lieu

au constat de 12 147 infractions. En 1983, le Service d'inspection du ministère des Transports avait effectué 39 586 interceptions et relevé 11 558 infractions.

En ce qui a trait aux effectifs policiers, la politique gouvernementale de réduction de 2% s'est poursuivie de sorte qu'ils se situent à 4 248 policiers alors qu'ils étaient de 4 585 en 1980.

Quand à l'effectif des fonctionnaires, il était de 941 en 1983. En 1984, il s'est accru à 1 129 avec la prise en charge de l'inspection en transport et de 47,4% de l'effectif assigné auparavant à cette fonction pour retomber à 1 050 à la fin de 1985.

Le budget, en dollars constants, a connu une augmentation de 2,9% alors qu'en dollars courants, il est passé de 305 millions de 1984 à 328 millions en 1985 dont plus de 13 millions sont dûs au loyer que doit maintenant payer la Sûreté à la Société immobilière du Québec. Il faut garder à l'esprit que 82,6% du budget est consacré aux traitements.

N'eut été de la période de mars 1984 à mars 1985 où le climat fut perturbé en raison des négociations, la productivité aurait été sans cesse croissante. Les exercices de rationalisation exécutés chaque année ont permis de conserver une performance très acceptable tout en acceptant des responsabilités additionnelles représentant 500 personnes/année. Les efforts sectoriels ayant été épuisés, il faut maintenant procéder à une révision systématique de l'ensemble de l'organisation, remettre en cause certaines activités, concentrer les priorités sur la mission fondamentale et recommander aux autorités ministérielles un modèle d'organisation susceptible de servir adéquatement le public avec les ressources qui seront mises à la disposition de la Sûreté.

Compte tenu de la nécessité de composer avec les ressources qui lui sont allouées, la Sûreté polarisera ses efforts précisément sur la présence policière, la sécurité routière, les enquêtes criminelles et, les drogues et stupéfiants. Parce que 200 policiers prendront leur retraite en 1986, la Sûreté devra mettre de côté ou réduire certaines tâches policières connexes et réassigner ses ressources vers sa mission première, c'est-à-dire dans les secteurs d'activités mentionnés précédemment. Il faudra alléger les niveaux de supervision, modifier les structures, repenser la manière de s'acquitter de certaines activités et accorder moins d'importance à d'autres.

Nonobstant les contraintes auxquelles elle fait face, la Sûreté compte bien poursuivre l'ensemble des grands dossiers sur le crime organisé, sur la répression des drogues et stupéfiants, et mettre encore plus d'emphase sur la prévention des accidents et sur l'application des lois et règlements régissant le transport routier.

Le mandat de la Sûreté du Québec

"La Sûreté du Québec est sous l'autorité du Procureur général chargée de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans tout le territoire du Québec, prévenir le crime ainsi que les infractions aux lois du Québec et d'en rechercher les auteurs." L.R.Q., c P-13, a.39.

En ce qui concerne les renseignements, l'article 39.1 stipule:

"La Sûreté maintient un service central de renseignements ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage de leurs auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police."

De par ses services spécialisés, elle est aussi appelée à porter assistance aux corps policiers municipaux en cas de besoins.

Enfin, de par la Convention de la Baie James, la Sûreté s'est vue confier la mise sur pied d'unités de la Sûreté formées de Cris.

Organisation de la Sûreté du Québec

La structure actuelle, mise en vigueur en novembre 1982, comprend quatre directions: la direction des Opérations et de la sécurité publique, la direction de la Logistique et des supports techniques, la direction des Ressources humaines et des communications et la direction de la Planification.

Pour l'exerce des fonctions de la Sûreté, le territoire du Québec est divisé en neuf districts correspondant sensiblement aux régions administratives du Québec.

La Sûreté du Québec applique une gestion décentralisée dans chacun de ces districts. Cela permet de régler les problèmes où ils se posent en plus de tenir compte des particularités de chacune des régions.

Les neuf districts englobent les 107 postes de la Sûreté. Un commandant, assisté d'officiers, assure la direction de chaque district.

La structure de la Sûreté du Québec

Etat-major général

La Sûreté du Québec est dirigée par le Directeur général. Celui-ci commande, dirige et administre la Sûreté. Il est secondé dans l'exercice de ses fonctions par trois directeurs généraux adjoints et un contrôleur général des ressources humaines et des communications. De plus, pour l'assister dans sa tâche, il est entouré des services ci-après décrits.

Service de l'administration financière

Ce service est responsable de la réalisation des activités reliées au cycle et au contrôle budgétaire, à la conception, l'élaboration et la mise en place de politiques financières et de contrôles internes adéquats, ainsi que de l'acquisition des biens et services requis pour assurer le bon fonctionnement de l'organisme.

Service juridique

Le Service juridique fournit à l'Etat-major général et aux membres de la Sûreté des conseils dans le domaine du droit en vue d'assurer la protection des droits de l'organisme et lui fournit l'assistance juridique nécessaire à la poursuite de ses activités administratives et opérationnelles. Il assure aussi la représentation des intérêts de la Sûreté devant les organismes judiciaires et administratifs.

Service de la vérification et du contrôle de gestion

Ce service procède à la vérification des activités des unités administratives en vue de fournir aux gestionnaires une évaluation indépendante sur l'économie, l'efficacité et l'efficience des politiques, pratiques et contrôles internes de gestion en vigueur; y compris l'application de la politique de vérification du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ).

DIRECTION DES OPÉRATIONS ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mandat

Cette direction assume la responsabilité opérationnelle de réaliser la mission et le mandat de la Sûreté ainsi que de produire le renseignement stratégique et tactique par l'entremise des districts, des postes et des services qui lui sont directement rattachés.

Service des enquêtes et renseignements criminels

Ce service est responsable de conseiller et d'élaborer des politiques et programmes reliés à la prévention et à la détection du crime ainsi qu'à la production du renseignement stratégique et tactique. Ce service comprend les divisions suivantes:

- Renseignements criminels
- Enquêtes criminelles
- Prévention du crime
- Polygraphie et hypnose

Service des mesures d'urgence

Ce service est responsable des activités et programmes reliés au maintient de l'ordre pouvant nécessiter un déploiement d'effectifs d'envergure ainsi qu'à la protection des personnes en détresse et des biens. Il est particulièrement chargé d'assurer la protection physique du Premier Ministre du Québec et autres personnalités de marque. Ce service englobe les divisions suivantes:

- Sécurité publique
- Protection des personnalités

Service des moeurs

Ce service est responsable des activités et programmes relatifs à la prévention et à la détection des crimes et infractions reliés aux drogues, aux stupéfiants, à la moralité, aux jeux ainsi qu'aux infractions touchants les lois des alcools.

Service de la police autochtone

Ce service est responsable des programmes relatifs à l'implantation et au développement d'un système de sécurité publique en milieu autochtone.

Service des renseignements de sécurité

Ce service assume la responsabilité des activités et programmes relatifs à la production des renseignements stratégiques et tactiques reliés à toute forme de désordre social. Y sont comprises les divisions suivantes:

- Analyse
- Spéciale de renseignement
- Documentation
- Sécurité Montréal

Service de la sécurité routière

Ce service est responsable des activités et programmes relatifs à la prévention et la détection des infractions au Code de la sécurité routière, aux lois et règlements du transport routier ainsi qu'à la prévention et l'enquête reliées aux accidents de la circulation.

Le district

Le district réalise le mandat opérationnel de la Sûreté, dans un territoire donné, par une protection appropriée du territoire à l'aide des postes et des unités spécialisées. Les sections, établies dans les districts de Montréal et Québec, assument la coordination et le contrôle des activités des postes sur leur territoire tant sur le plan opérationnel qu'administratif.

Les entités administratives suivantes font partie de la structure des districts.

Bureau des enquêtes criminelles

Le bureau des enquêtes criminelles (B.E.C.) a la responsabilité de conduire les enquêtes dans tous les cas de crimes majeurs de même que celles impliquant plus d'un poste, de mener les études comparatives sur la criminalité, de proposer des programmes de prévention et de répression et de veiller à leur application.

Dans les distrits de Québec et Montréal, les B.E.C. se divisent en escouades spécialisées dans les domaines des crimes économiques, crimes contre la personne, crimes contre la propriété et de la localisation d'individus.

Bureau des moeurs ou Equipe régionale des moeurs

Le Bureau des moeurs ou l'Equipe régionale des moeurs est responsable de la surveillance et de l'application des lois relatives aux alcools, à la moralité, aux drogues, aux stupéfiants et aux jeux.

Le bureau du personnel

Le Bureau du personnel est responsable de l'application des politiques énoncées par la Direction des ressources humaines et des communications.

Bureau de sécurité

Le Bureau de sécurité a pour mandat de produire des renseignements stratégiques et tactiques sur des personnes, des événements, des activités et situations qui contribuent ou qui sont susceptibles de contribuer à toute forme d'infractions contre l'ordre public.

Bureau de sécurité routière

Le bureau de sécurité routière est responsable de l'application des politiques dans le domaine de la sécurité routière et du transport routier.

Bureau de supervision

Le Bureau de supervision est responsable d'assurer un encadrement suffisant en l'absence des responsables d'unités (superviseurs), de contrôler la qualité et le volume des activités policières et d'en conserver les dossiers (lecteurs) ainsi que de maintenir un système de liaison avec les cours de justice (agents de liaison).

Bureau technique

Le Bureau technique fournit aux différentes unités du district l'assistance requise en logistique et en supports techniques.

Unité d'urgence

L'unité d'urgence a pour mandat de porter assistance aux postes et unités du district principalement lors d'événements d'envergure ou qui dépassent les ressources du poste. Elle fournit aussi les services liés à l'utilisation d'équipements spécialisés.

DIRECTION DE LA LOGISTIQUE ET DES SUPPORTS TECHNIQUES

Mandat

A titre de direction conseil et de soutien, la Direction de la logistique et des supports techniques fournit l'assistance requise au bon fonctionnement de la Sûreté en offrant des services de détention, d'émission de permis, de gestion du parc automobile, des immeubles, et des télécommunications, d'identité judiciaire, de renseignements scientifiques, de filature et de surveillance d'édifices.

Service des activités générales

Le S.A.G. gère la garde des détenus et coordonne leur transfèrement, il assure un service de surveillance de l'édifice du Grand quartier général et coordonne l'application des plans d'évacuation des immeubles occupés par la Sûreté.

Service de gestion des télécommunications

Ce service gère le réseau des télécommunications de la Sûreté et fournit aux gestionnaires les conseils et l'assistance en ces matières.

Service de l'identité judiciaire

Il participe à l'alimentation et à la mise à jour de banques de données sur les antécédents judiciaires des individus et diffuse l'information de même qu'il fournit des spécialistes pour l'analyse des scènes de crimes, les relevés d'empreintes latentes et leur identification, la photographie, les croquis, les relevés topographiques, les portraits-robots, etc.

Service des immeubles

Le Service des immeubles définit les aménagements requis en ce qui a trait aux locaux et ameublements, surveille l'exécution des travaux et fournit aux gestionnaires les conseils et l'assistance nécessaires sur les questions d'aménagement.

Service des permis

Il procède à l'administration des lois relatives à l'émission, au renouvellement et à l'annulation des permis (d'agences d'investigation et de sécurité, d'armes à feu et d'explosifs) de même qu'à l'application des lois et règlements. Ce service fournit également l'expertise opérationnelle en désamorçage d'engins explosifs et assume une partie du rôle du chef provincial des préposés aux armes à feu.

Service du quartier-maître

Le Service du quartier-maître identifie, fournit et gère les stocks, les équipements, les fournitures et le matériel divers nécessaires au personnel pour l'exécution de ses fonctions. Il assume également la gestion du bureau de poste du G.Q.G. à Montréal.

Service des renseignements scientifiques

Ce service fournit aux unités le support nécessaire à l'utilisation et l'exploitation des techniques scientifiques nécessaires à l'application de la partie IV.I du Code criminel concernant les atteintes à la vie privée.

Service de surveillance

Le service de surveillance fournit aux unités le support nécessaire à la filature.

Service des transports

Le Service des transports est responsable des activités reliées à la gestion du parc automobile et des équipements de transport de la Sûreté.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS

Mandat

A titre de direction conseil et de soutien, cette direction est responsable de l'initiation, l'établissement et l'administration des poltiques, pratiques et contrôles concernant la gestion des ressources humaines de même que des relations avec les médias d'information.

Service des communications

Le Service des communications est chargé de faire connaître au public et aux employés les activités et programmes de la Sûreté.

Service du développement des ressources humaines

Le Service du développement des ressources humaines est responsable de la formation, du perfectionnement et du développement des ressources humaines.

Service des relations avec le personnel

Le Service des relations avec le personnel est responsable de la préparation et de la négociation du contrat de travail avec l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) et de l'administration des différents contrats de travail, des activités reliées aux régimes de bien-être, à la discipline ainsi qu'à la santé et sécurité au travail.

Service de la gestion des effectifs

Ce service est responsable de l'élaboration, la coordination et du contrôle des politiques et procédures concernant les différents mouvements de personnel, des études et analyses organisationnelles permettant la mise à jour des plans d'organisation, l'allocation des ressources humaines, le contrôle et le suivi des effectifs.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

Mandat

La Direction de la planification fournit à la Sûreté l'expertise professionnelle et technique en vue d'améliorer la gestion des ressources qui lui sont confiées et d'accroître son efficience administrative et opérationnelle. Plus spécifiquement, elle propose les orientations, les systèmes, méthodes et procédés de travail susceptibles d'accroître la productivité, d'améliorer l'efficacité et de minimiser les coûts des activités. Elle établit, développe, et exploite le Centre de renseignements policiers du Québec (L.R.Q., c. P-13, a. 39.1) et les autres systèmes informatiques: de renseignements, de documentation, de gestion, graphiques, et autres, ainsi que le réseau télématique. Elle fournit les services d'impression et de reproduction nécessaires au fonctionnement opérationnel et administratif de la Sûreté.

Service de la recherche et du développement

Le Service de la recherche et du développement détermine, à partir d'un objectif, des contraintes, et des variables de décision, un optimum dans une situation considérée et propose les orientations que doit alors prendre la Sûreté.

Service des systèmes et méthodes

Le Service des systèmes et méthodes a pour but de prévoir et déterminer les conditions optimales d'exécution d'un travail. Il définit les meilleures conditions techniques d'exécution du travail compte tenu des exigences de la loi et des ressources de la Sûreté. Il établit les méthodes de production ainsi que le choix des moyens les mieux appropriés et les plus économiques. Il aide et contrôle le lancement de nouvelles méthodes de production, en élabore et codifie les documents de base et de référence.

Service de l'informatique

Le Service de l'informatique a pour rôle de mettre en oeuvre un ensemble de techniques relatives à la recherche, la collecte, la conservation des données, la mise en ordre et l'élaboration des informations en vue de l'accomplissement des mandats de la Sûreté. Il maintient le service central de renseignements ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage de leurs auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police. Il fournit et exploite les systèmes informatiques de gestion dont la Sûreté a besoin pour son administration. Il gère le développement des applications de bureautique et de micro-informatique.

Service de l'impression et de la reproduction

Le Service de l'impression et de la reproduction fournit aux unités administratives de la Sûreté les services d'impression et de reproduction nécessaires à ses besoins opérationnels et administratifs.

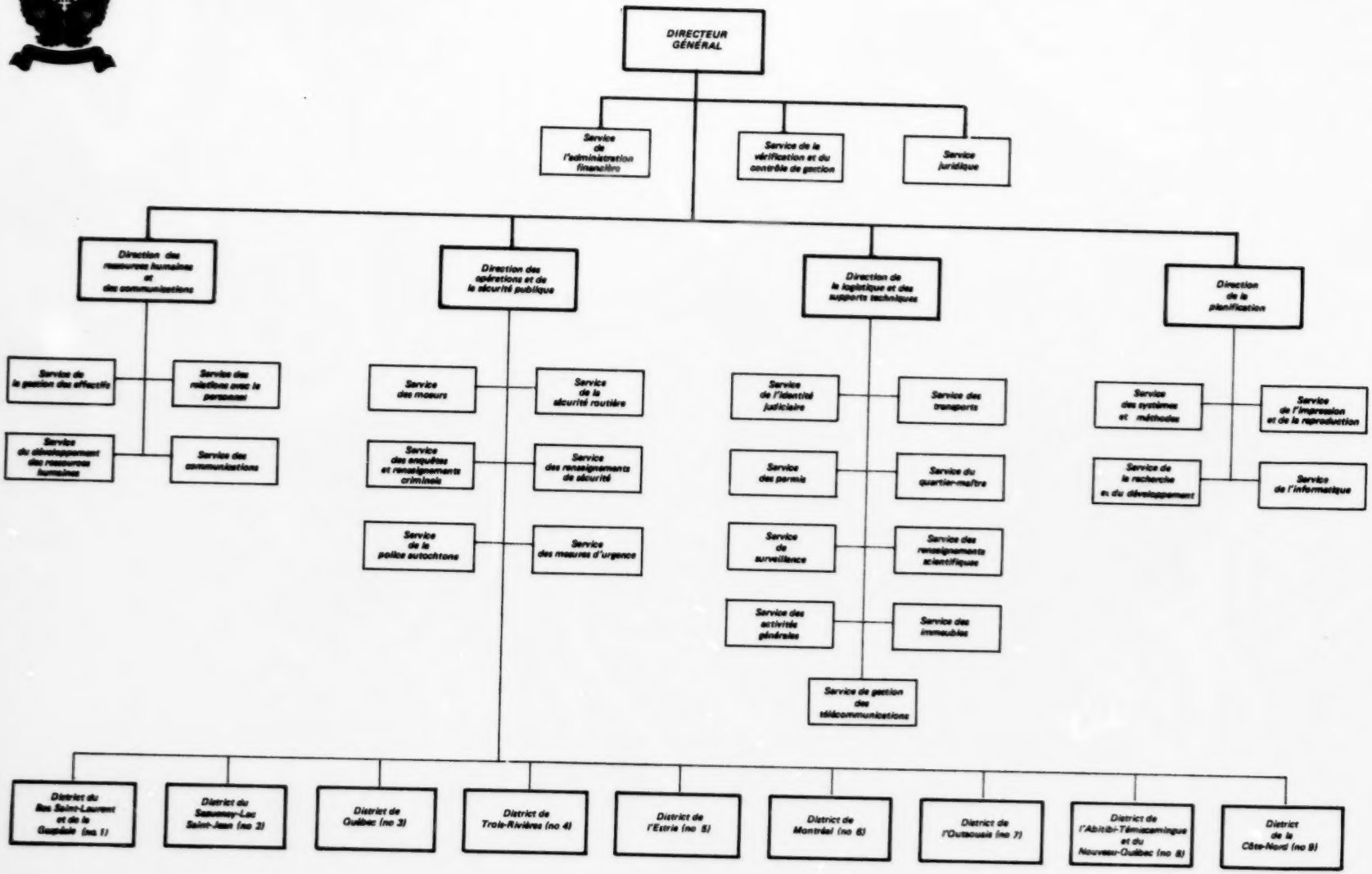
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Service de l'administration financière
Service de la vérification et du contrôle de gestion
Service juridique
Direction des ressources humaines et des communications
Service de la gestion des effectifs
Service des relations avec le personnel
Service du développement des ressources humaines
Service des communications
Direction des opérations et de la sécurité publique
Service des moeurs
Service de la sécurité routière
Service des enquêtes et renseignements criminels
Service des renseignements de sécurité
Service de la police autochtone
Service des mesures d'urgence
Direction de la logistique et des supports techniques
Service de l'identité judiciaire
Service des transports
Service des permis
Service du quartier-maître
Service de surveillance
Service des renseignements scientifiques
Service des activités générales
Service des immeubles
Service de gestion des télécommunications
Direction de la planification
Service des systèmes et méthodes
Service de l'impression et de la reproduction
Service de la recherche et du développement
Service de l'informatique
District du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie (no 1)
District du Saguenay-Lac Saint-Jean (no 2)
District de Québec (no 3)
District de Trois-Rivières (no 4)
District de l'Estrie (no 5)
District de Montréal (no 6)
District de l'Outaouais (no 7)
District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec (no 8)
District de la Côte-Nord (no 9)

LES 9 DISTRICTS ET LES POSTES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

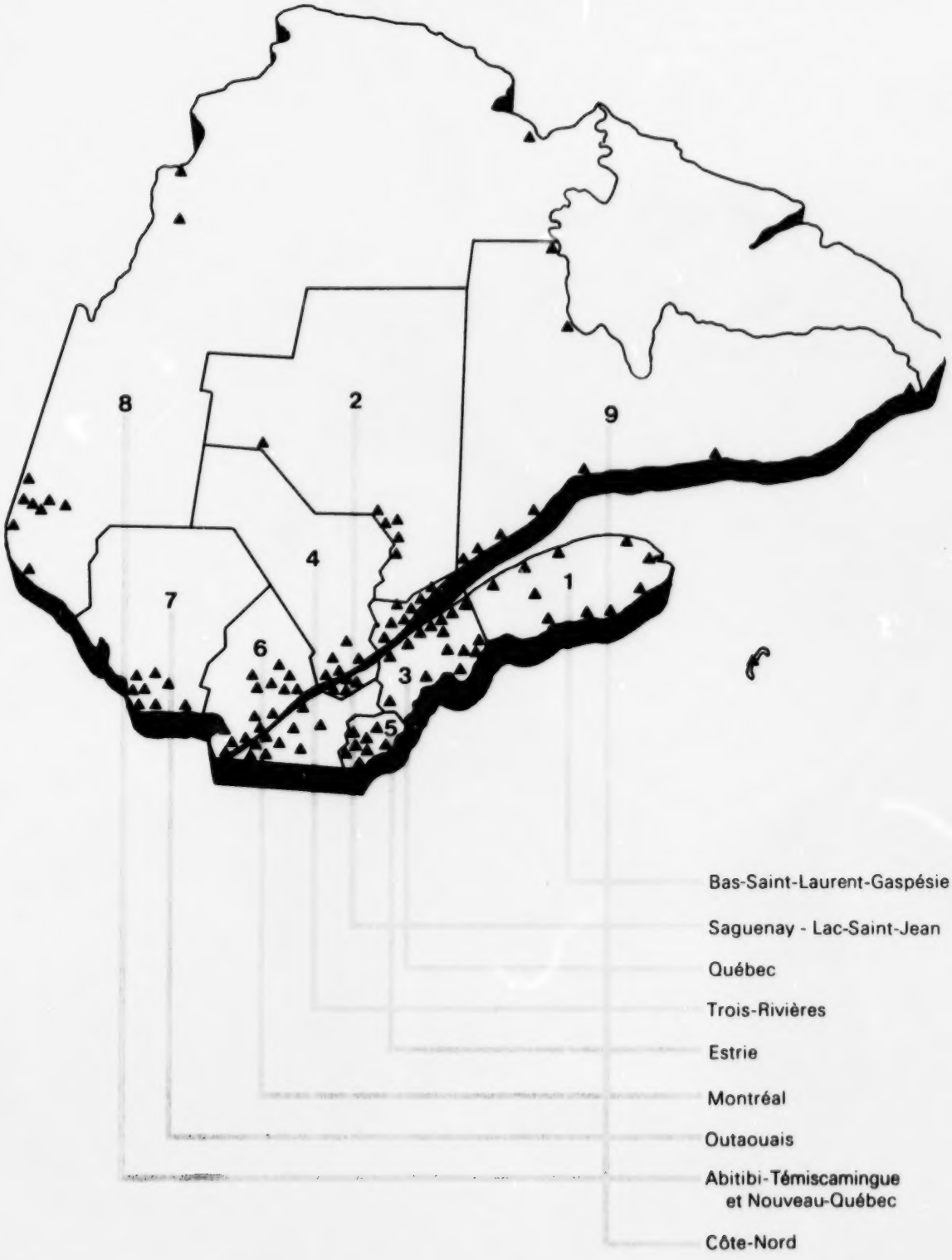

LES POSTES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Alma
Amos
Amqui
Arthabaska
Baie-Comeau
Baie-Saint-Paul
Baie-Trinité
Bécancour
Berthierville
Buckingham
Campbell's Bay
Candiac
Cap-aux-Meules
Cap-de-la-Madeleine
Chibougamau
Chicoutimi
Coaticook
Cookshire
Cowansville
Dolbeau
Drummondville
Fermont
Forestville
Gaspé
Granby
Grande-Vallée
Hâvre-Saint-Pierre
Hull-Métro
Huntingdon
Joliette
Kuujjuaq
Labelle
Lachenaie
Lachute
Lac Mégantic
Lacolle
La Malbaie
La Sarre
La Tuque
Laurier-Station
L'Étang
L'Étape
Louiseville
Lourdes-de-Blanc-Sablon
Low
Malartic
Maniwaki
Marieville
Matane
Matapédia
Mont-Laurier
Montmagny
Montréal-Métro
New Carlisle
New Richmond
Nicolet
Notre-Dame-du-Lac
Pabos
Papineauville
Portneuf
Poste-de-la-Baleine
Québec-Métro
Radisson
Rawdon
Richmond
Rimouski
Rivière-du-Loup
Roberval
Rouyn
Sainte-Agathe
Saint-Ambroise
Sainte-Anne-de-Beaupré
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Sainte-Anne-des-Monts
Saint-Camille
Saint-Donat
Saint-Eustache
Saint-Gabriel-de-Brandon
Saint-Georges-de-Beauce
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean
Saint-Jean-Port-Joli
Saint-Jérôme
Saint-Joseph-de-Beauce
Sainte-Julie
Saint-Malachie
Sainte-Martine
Saint-Michel-des-Saints
Saint-Pamphile
Saint-Pascal
Saint-Prosper
Saint-Raymond
Saint-Romuald
Senneterre
Sept-Îles
Shawinigan
Sherbrooke
Tadoussac
Thetford-Mines
Tracy
Trois-Pistoles
Val-d'Or
Valleyfield
Vaudreuil
Ville-Marie
Weedon

STATISTIQUES

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS
(POLICIERS ET FONCTIONNAIRES)

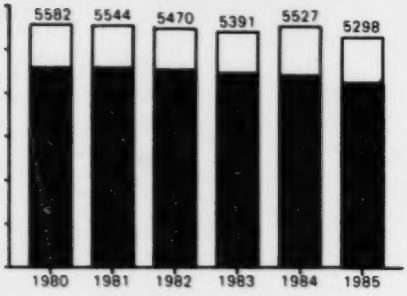

■ : POLICIERS □ : FONCTIONNAIRES

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PRODUCTIVITÉ
CHARGE DE TRAVAIL PAR POLICIER (CRIMINALITÉ)

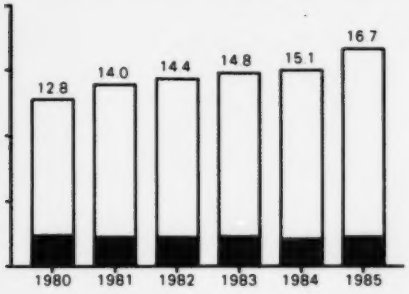

■ : ASSISTANCES AUX S.P.M.

CHARGE DE TRAVAIL PAR POLICIER (ACCIDENTS)

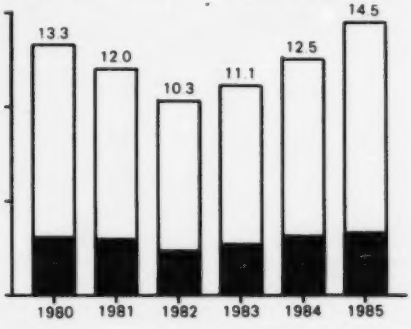

■ : AVEC MORTS OU BLESSÉS

□ : DOMMAGES MATÉRIELS SEULEMENT

NOMBRE D'INFRACTIONS EN 1985

CODE CRIMINEL, DROGUES ET LOIS PROVINCIALES

(SAUF TRANSPORT)

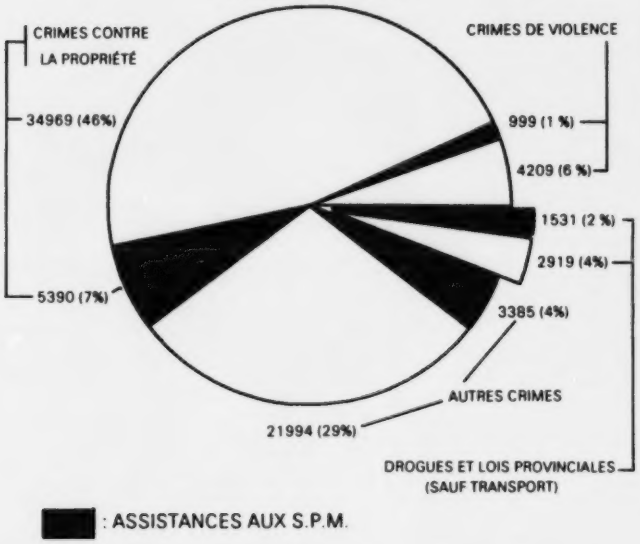

: ASSISTANCES AUX S.P.M.

NOMBRE D'INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

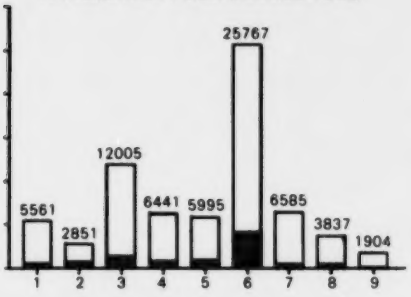

ÉVOLUTION DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

DE 1980 À 1985

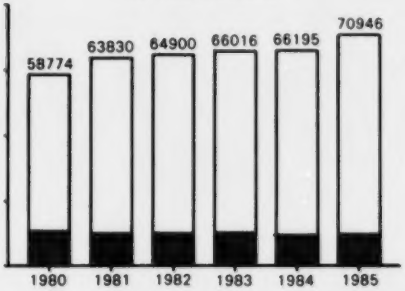

NOMBRE D'INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

TERRITOIRE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN 1985

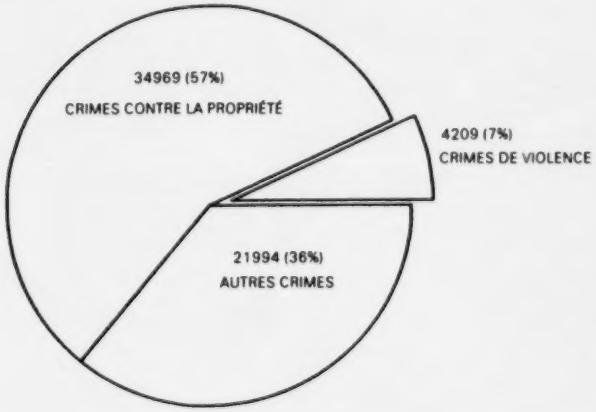

TAUX DE SOLUTION DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

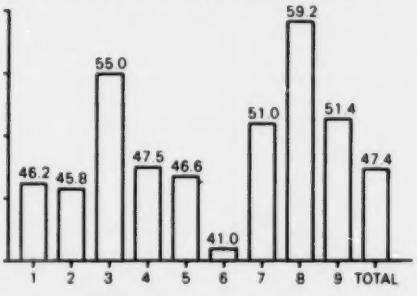

ÉVOLUTION DU TAUX DE SOLUTION DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

DE 1980 À 1985

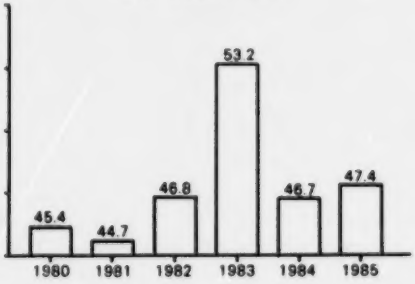

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN 1985

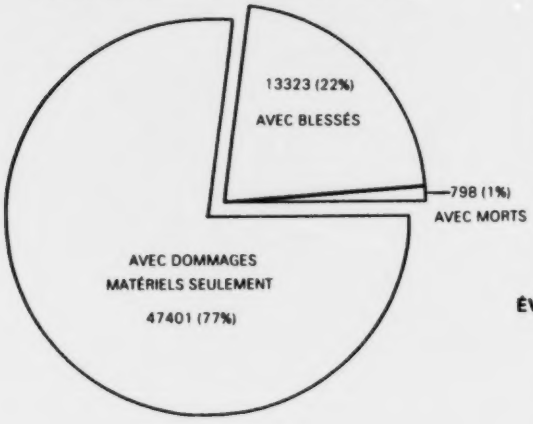

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

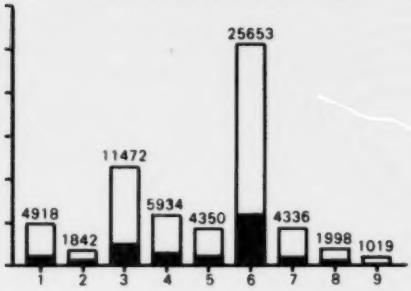

ÉVOLUTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
DE 1980 À 1985

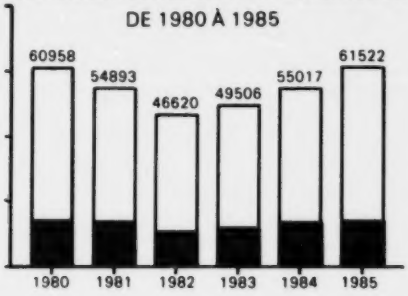

: AVEC MORTS OU BLESSÉS

: DOMMAGES MATÉRIELS SEULEMENT

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
ACTIONS PRÉVENTIVES EN 1985

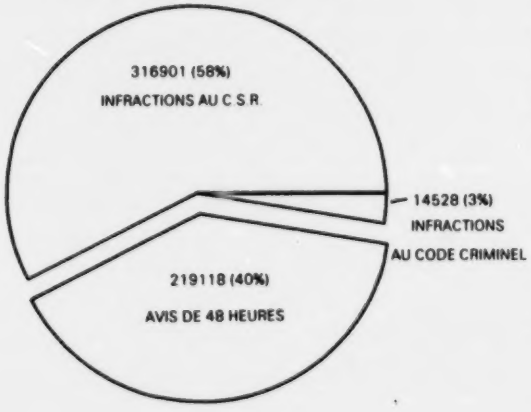

RATIO PRÉVENTION PAR ACCIDENT
PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

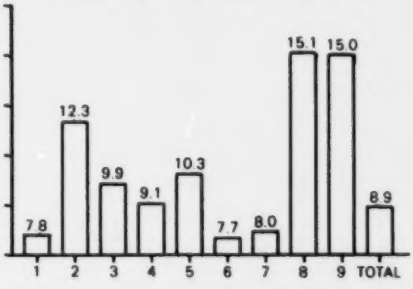

ÉVOLUTION DU RATIO PRÉVENTION PAR ACCIDENT
DE 1980 À 1985

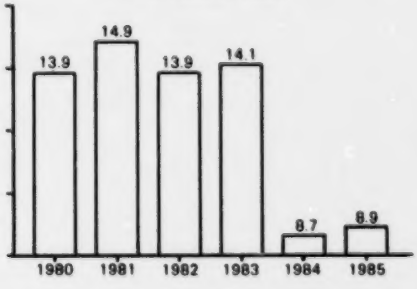

LES CRIMES DE VIOLENCE
PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

ATTENTATS CONTRE LA PERSONNE

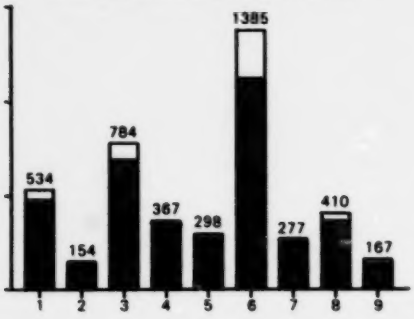

LES CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ
PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION

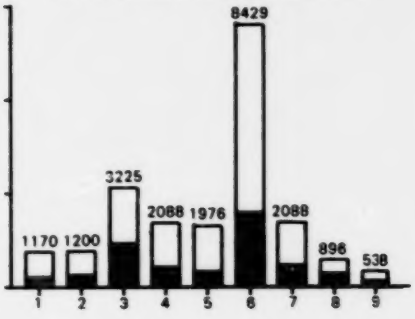

VOLS QUALIFIÉS

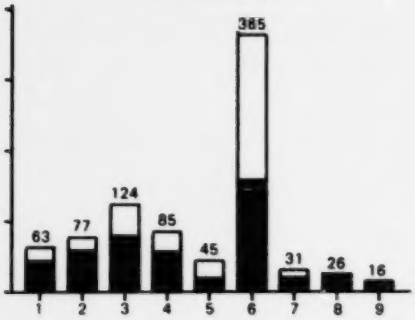

VOLS DE VÉHICULES

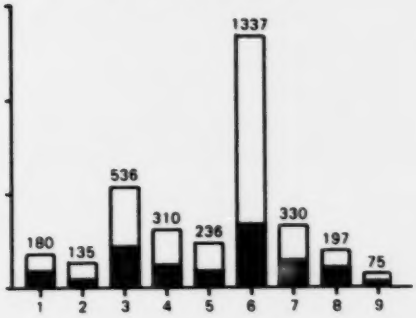

VOLS SIMPLES

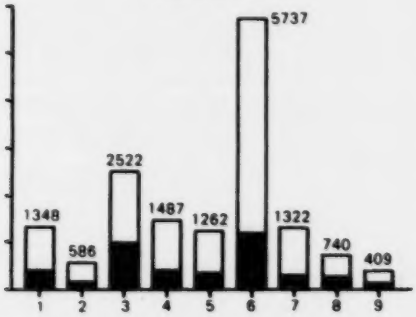

■ : INFRACTIONS SOLUTIONNÉES

LES AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

FRAUDES

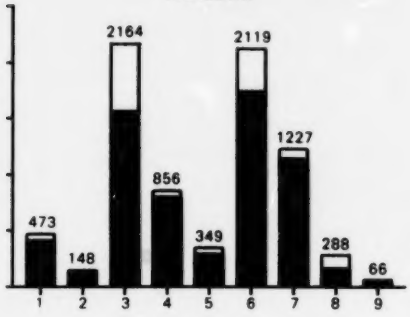

MORALITÉ

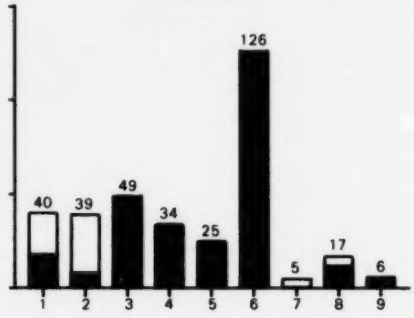

ARMES OFFENSIVES

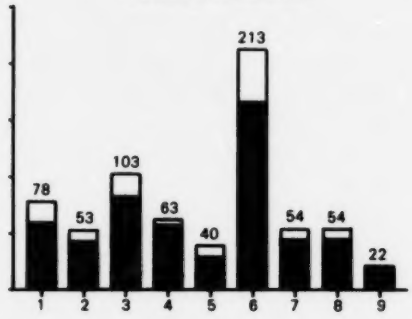

AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL (*)

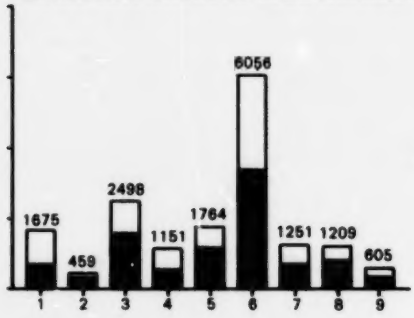

INFRACTIONS SOLUTIONNÉES

LES INFRACTIONS AUX STATUTS PROVINCIAUX (SAUF TRANSPORT) ET FÉDÉRAUX PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

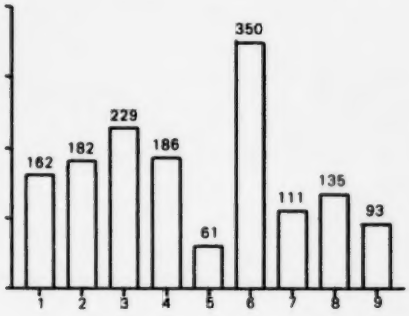

DROGUES ET STUPÉFIANTS

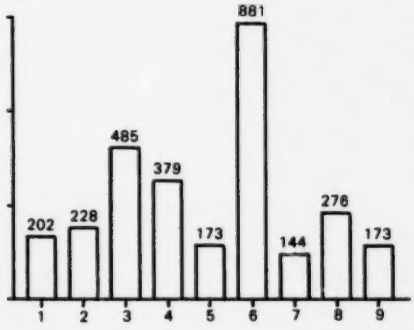

(*) PARJURE, MÉFAIT PUBLIC, NÉGLIGENCE CRIMINELLE AUTRE QU'AVEC UN VÉHICULE AUTOMOBILE, INTIMIDATION AUTRE QU'AVEC UNE ARME À FEU, CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX,...

LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

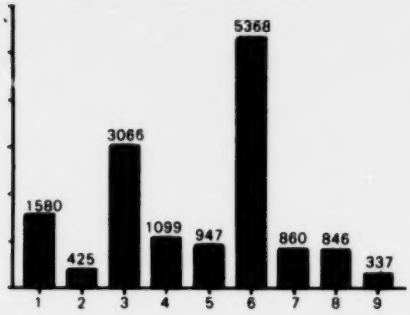

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION PAR DISTRICT POUR L'ANNÉE 1985

AVEC MORTS

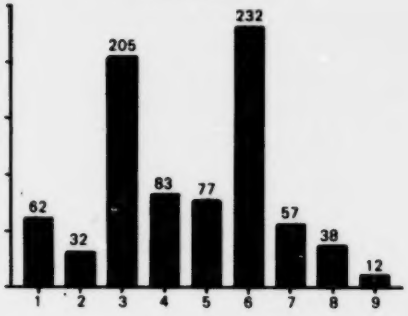

INFRACTIONS AU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

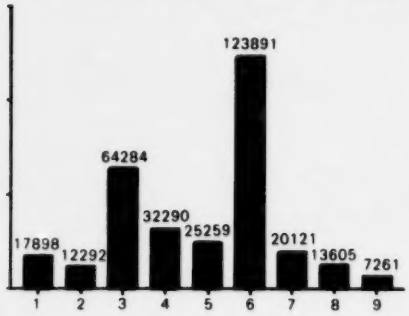

AVEC BLESSÉS

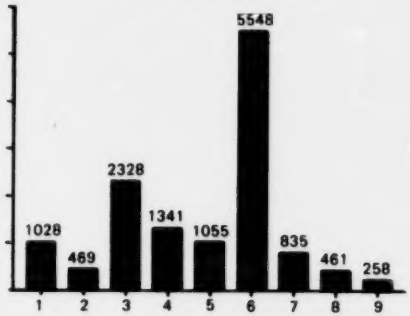

AVIS DE 48 HEURES

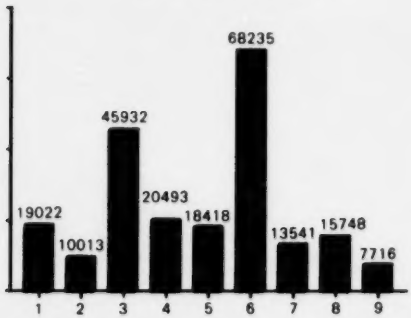

DOMMAGES MATÉRIELS SEULEMENT

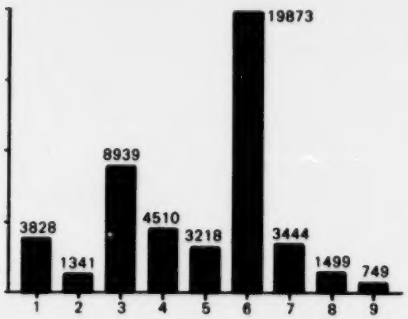

LES RESSOURCES

L'évolution

La Sûreté du Québec continue d'assumer un mandat de plus en plus large avec des ressources qui diminuent constamment, suivant en cela la politique budgétaire du gouvernement. Au cours de 1985, malgré l'ajout de 16 policiers suite à l'intégration de certains inspecteurs du transport à ses effectifs, le nombre de membres a diminué de 150 compte tenu des départs non remplacés.

Les effectifs fonctionnaires ont suivi la même tendance et l'augmentation à 1 050 est essentiellement dûe au transfert de 213 fonctionnaires du Service de l'inspection du ministère des Transports, dont 112 d'entre eux ont été mutés dans d'autres ministères par la suite.

Les conditions de travail

Les négociations du contrat de travail des membres ont connu leur aboutissement par une entente négociée et acceptée par les deux parties, en ce qui concerne les clauses normatives, tandis que les dispositions monétaires ont été établies par Décret.

L'implantation des dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité au travail a surtout été marquée par la formation de comités de santé et de sécurité dans chacun des districts.

La formation

Les priorités dans le domaine de la formation ont été accordées à la législation nouvellement entrée en vigueur et à l'évolution de la situation. L'accent a été mis sur la connaissance des nouvelles dispositions du Code criminel dont notamment celles relatives à la conduite en état d'ébriété.

Une formation spécifique a été dispensée aux enquêteurs dans le domaine des drogues et des stupéfiants. Des membres ont également été formés, à la connaissance des milieux autochtones et amérindiens.

Répartition des effectifs policiers par grade

au 31 décembre 1985

Agents	3 468
Caporaux	397
Sergents	270
Lieutenants	53
Capitaines	31
Inspecteurs	16
Inspecteurs-chefs	9
D.G.A.	3
Directeur général	1
TOTAL	4 248

Cette répartition des effectifs par grade montre un ratio d'encadrement de 2.73 officiers par 100 policiers et sous-officiers.

ANCIENNETÉ DES POLICIERS PAR GRADE

(S.A.G.I.P. AU 85.12.31)

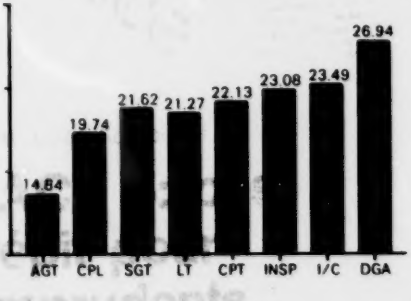

Répartition des fonctionnaires au 31 décembre 1985

Cadres	13
Maîtrise du personnel de bureau	6
Maîtrise des agents de la paix	12
Professionnels	54
Employés de bureau	815
Techniciens et assimilés	47
Ouvriers	34
Agents de la paix	68
Maîtrise des ouvriers	1
TOTAL	1 050

La relève

Le gel de l'embauche depuis 1981 doublé du fait qu'elle était très modérée dans les années précédentes, a généré un vieillissement significatif des effectifs policiers tel que le démontre le graphique sur la répartition de l'ancienneté des membres en date du 31 décembre 1985.

En l'absence de mesures correctives, ce vieillissement constant des effectifs amènera inexorablement des problèmes de relève et de gestion, de plus en plus complexes. On prévoit que 69% des officiers et au moins 827 policiers auront quitté la Sûreté du Québec d'ici 1990.

La gestion des télécommunications

Tenant compte de la désuètude qui guette un système de télécommunications dont la conception remonte au début des années 1960, la Sûreté du Québec a énoncé les principes de base sur lesquels reposera son nouveau réseau intégré de communications.

La Sûreté a procédé également à l'essai de 5 terminaux-véhiculaires au poste de Rimouski. Ce projet qui prendra fin le 31 mars 1986, est une réalisation conjointe de la Sûreté du Québec, du ministère des Communications du Québec et de la compagnie Québec Téléphone. Il s'inscrit dans le plan de modernisation de ses communications.

En plus de vérifier la faisabilité technique, ce projet a pour objectif d'évaluer les besoins véritables des policiers ainsi que les gains de productivité qui pourront être réalisés grâce à cet apport technologique.

L'émission et le contrôle des permis

Par rapport à 1984, les demandes d'autorisation d'acquisition d'armes à feu se sont accrues de 13% pour atteindre 36 837, les demandes de permis de port d'armes ont atteint 7 816, en hausse de 10%.

Les demandes de permis de port d'armes pour le tir à la cible dans les clubs de tir approuvés par le Procureur général ont progressé de 8,5% à 5 035.

Les nouveaux requérants de permis de port d'armes, à l'exception des membres de clubs de tir approuvés par le Procureur général, doivent, en plus des critères d'éligibilité déjà connus, faire la preuve qu'ils sont compétents dans le maniement et l'utilisation des armes à poing avant d'obtenir le permis demandé. C'est ainsi que le nombre des requérants qui se sont vus refuser une autorisation d'acquisition d'armes à feu a augmenté de 42%.

Le parc automobile

Le parc automobile de la Sûreté se compose de 1 591 véhicules routiers et de 200 autres unités de matériel roulant.

Avec près de 62 millions de kilomètres parcourus par la flotte automobile, le kilométrage en 1985 est sensiblement le même qu'en 1984.

La recherche opérationnelle

Le Service de la recherche et du développement participe activement à une étude sur la rationalisation de la fonction policière dans le cadre du mandat général de la Sûreté du Québec. Comme il le fait depuis plusieurs années, il a proposé une révision du plan d'effectif des postes en fonction des demandes de services en provenance des citoyens, d'objectifs dans le domaine d'activités initiées par les policiers aux fins de la prévention du crime et des accidents routiers et nautiques aussi bien que de l'application de certaines lois, des contraintes, et d'autres variables de décision.

La fonction systèmes et méthodes

Le Service des systèmes et méthodes a participé à l'élaboration de nouvelles politiques et méthodes de travail dont celles du domaine des infractions concernant la conduite automobile, rendues nécessaires à la suite de modifications apportées au Code criminel, de l'accès à l'information, du traitement des jeunes contrevenants, et de la gestion du parc automobile, pour ne mentionner que celles-là. Il poursuit assidûment son mandat d'intégration et de simplification des formulaires, de la documentation de base et de référence, ainsi que celui de promouvoir l'épuration des dossiers.

Le développement des ressources informationnelles

En 1985, les systèmes de gestion du parc automobile et de gestion des permis d'agents et d'agences de sécurité ont été informatisés.

Des conceptions administratives ont été élaborées en vue d'automatiser les systèmes d'informations policières, de renseignements criminels, ainsi que pour des applications de bureautique dans les postes de la Sûreté.

Des améliorations furent apportées aux systèmes de gestion des permis, et à l'index général.

Une liaison d'ordinateur à ordinateur a été établie avec le ministère de la Justice (Bureau central de l'informatique). Le réseau téléinformatique s'est enrichi de 55 terminaux pour en porter le total à 425. Un essai pilote de terminaux véhiculaires se poursuit à Rimouski.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

DE 1981 A 1985

(000 $)

	1981	1982	1983	1984	1985
Traitements	163 491.0	181 389.0	197 367.8	208 206.2	206 842.8
Régime de retraite des policiers	31 729.1	38 786.3	45 184.2	56 326.4	63 786.3
Service de transport et des communications	6 170.4	4 993.7	6 078.7	7 248.1	8 306.0
Services professionnels, administratifs et autres	706.8	712.7	1 953.4	2 102.5	2 545.5
Entretien et réparation	2 791.8	1 936.8	2 296.6	2 584.1	3 006.6
Loyers	4 333.2	7 044.7	7 681.8	8 914.8	21 985.3 (1)
Fournitures et approvisionnements	11 300.1	9 947.3	10 021.5	10 776.6	11 154.0
Matériel et équipement	5 993.8	5 668.3	4 816.3	6 401.1	7 673.5 (2)
Autres dépenses	1 006.9	880.3	1 184.2	2 158.9	2 207.4
Total	227 523.1	251 359.1	276 584.5	304 718.7	327 507.4
Proportion traitement et régime de retraite (%)	85.8	87.5	87.6	86.8	82.6
Indice des prix à la consommation					
. Indice	100.0	111.6	117.8	122.7	128.1
. Taux de croissance	12.4	11.6	5.6	4.2	4.4

(1) Transfert de juridiction du MTPA à la SIQ le 1er avril 1985: 14 256,3 milliers de $ pour les 9 derniers mois de 1985

(2) Locations - achats comptabilisés dans les biens de capital plutôt que dans fournitures et approvisionnements

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

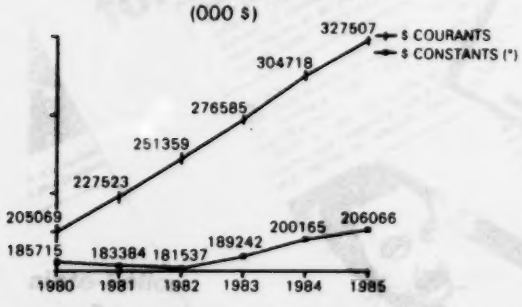

(*) : EN FONCTION DE L'I.P.C. POUR MONTREAL EN 1979

PROPORTION DU BUDGET

DES DÉPENSES AUTRES QUE CELLES LIÉES AU TRAITEMENT

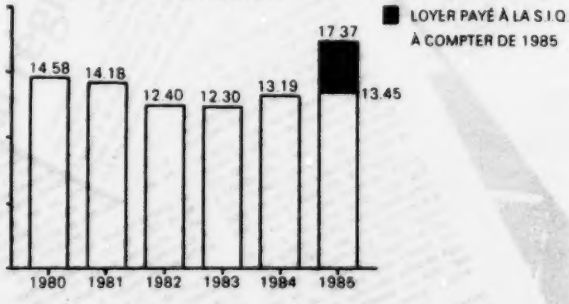

La prévention du crime

Au cours de 1985, en plus de maintenir les programmes établis, comme par exemple les opérations Volcan, Alpin, Commerce, les comités de quartier et le programme d'information en milieu scolaire, la Sûreté du Québec a initié et favorisé de nouveaux programmes de prévention dont:

- La mise sur pied dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, de Maisons de Jeunes à Ste-Anne-des-Plaines, Val-des-Monts et Lyster.

- L'élaboration du programme d'information en milieu scolaire pour le guide d'activité de l'enseignant dans le cadre du programme de formation professionnelle et sociale du ministère de l'Education.

- L'élaboration d'un mécanisme de collaboration avec les Services de sécurité des Centres hospitaliers en vue de la protection des personnes et des biens des bénéficiaires, du personnel et de l'institution.

- L'élaboration d'un guide de protection de l'actif pour les entreprises de transport routier, en collaboration avec l'Association du camionnage du Québec.

Les statistiques criminelles

Les infractions réelles au Code criminel excluant les fraudes et les infractions liées à la circulation ont connu une augmentation de 8,8% passant de 50 445 en 1984 à 54 888 en 1985.

Les crimes ayant subi la plus forte hausse sont ceux de la catégorie autres infractions au Code criminel +18% atteignant 15 009; les vols de véhicules moteur +15,1% à 2 597; les vols qualifiés +9,2% à 440 et les attentats contre la personne +8,15% à 3 769.

L'indice, en terme de taux de solution, qui a le plus augmenté a trait aux vols qualifiés: +8,6 points à 56,8%. Quant aux vols par effraction 33,37% des crimes ont été solutionnés, en hausse de 4,9 points. Le taux de solution des crimes contre la personne a progressé de 2,1 points à 88,1%.

Les vols simples sont passés à 13 524 connaissant une progression de 6,6%.

Les fraudes (crimes économiques, cartes de crédit, chèques) ont enregistré une baisse de 5% passant de 6 618 en 1984 à 6 284 en 1985.

Les assistances aux corps policiers municipaux se chiffrent à 9 774 en hausse de 4,4%.

Les infractions réelles sont passées de 66 422 en 1984 à 70 946 en 1985 en hausse de 6,8% alors que le taux de solution global de la Sûreté a augmenté de 0,8 points atteignant 47,4%.

Le crime organisé

Les enquêtes de la Sûreté du Québec sur les activités des bandes de motards auront permis de résoudre les meurtres de 6 motards survenus en mars et avril 1985, et d'accuser 31 personnes. De plus 91 autres meurtres ont été solutionnés ou sont en voie de l'être. C'est la première fois en Amérique du Nord, qu'un corps policier réussit une percée semblable dans un groupe de criminels aussi bien organisé.

Une autre enquête a permis la découverte d'un réseau de trafic de drogues dirigé par le crime organisé dans les Laurentides.

La Sûreté a arrêté au Québec ou a fourni aux corps policiers d'autres provinces canadiennes et d'Etats américains les informations nécessaires à l'arrestation d'une demi douzaine de bandes de conspirateurs dans le domaine des vols

qualifiés impliquant l'homicide coupable, commis en dehors du territoire québécois.

Les incendies criminels

Les incendies ont été responsables de la mort de 35 personnes et les pertes sont évaluées à plus de 41 millions. Quarante-et-une personnes ont été accusées d'incendiaires.

Une des enquêtes, menée conjointement par la Sûreté et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, a permis de solutionner une série d'incendies et d'explosions dans des commerces et centres commerciaux. Les dommages s'élevaient à plus de 10 millions de dollars.

Le vol de véhicules automobiles

Dix-huit réseaux importants de voleurs d'automobiles ont été démantelés. Ces enquêtes ont permis de retrouver au Québec 294 véhicules dont 117 en pièces détachées d'une valeur de 3 millions de dollars. Elles ont également permis de fournir aux corps policiers d'autres provinces des informations pour retracer 50 véhicules luxueux. Trois cent quatre-ving-trois personnes ont été mises en accusation.

Les crimes économiques

L'utilisation frauduleuse de cartes de crédit volées continue à être le crime le plus répandu. Quatre réseaux de faussaires furent mis à jour et leurs participants furent traduits devant les tribunaux.

Les moeurs

Les résultats encourageants enregistrés cette année sont en partie les fruits du programme de formation mis de l'avant en 1984.

Parmi les activités de 1985 signalons le démantèlement de trois laboratoires de transformation de stupéfiants ayant entraîné l'arrestation de 6 personnes et des saisies de plus de 13 millions de dollars.

Valeur des drogues et stupéfiants saisis en 1985

Drogues et stupéfiants total en $

Héroïne	1 200
Cocaïne	8 778 534
Haschisch	15 560 361
Marihuana	595 496
P.C.P.	174 301
L.S.D.	217 738
Total:	25 327 630

En matière de jeu, la Sûreté fut mandatée pour assurer la sécurité des participants et l'intégrité des jeux aux deux casinos qui se sont tenus respectivement à la piste de courses de chevaux de Blue Bonnets et au vélodrome des installations olympiques de Montréal.

Ces activités ont mis en lumière le manque de législation plus particulièrement en ce qui a trait à la réglementation du jeu lui-même, ainsi qu'aux qualifications requises du personnel d'exploitation des casinos.

Les mesures d'urgence

Les événements de 1985 qui méritent une attention particulière furent:

- Les conflits ouvriers chez Marine Industrie de Sorel et à l'Aluminerie de Bécancour.

- Vingt-six écrasements d'avions entraînant la mort de 24 personnes.

- La participation à la sécurité des sites et des participants au XXIIème Championnat du monde de gymnastique qui s'est tenu à Montréal en septembre.

- L'élection générale provinciale de décembre.

Dans le cadre de sa mission de porter assistance aux personnes disparues ou en détresse, la Sûreté a porté secours tout au long de l'année à quelque 92 adultes et enfants qui sans une intervention appropriée auraient trouvé une mort par épuisement ou hypothermie.

Ces opérations sont menées à bien grâce au dévouement des membres, à une étroite coopération avec la population et les autres corps policiers et à l'utilisation d'équipes spécialisées de maîtres-chiens, pilotes d'hélicoptères et plongeurs professionnels. Certaines recherches ont impliqué plusieurs dizaines de membres simultanément.

L'ensemble des activités spéciales liées aux mesures d'urgence a occasionné 371 637 heures de travail policier dont 181 820 heures supplémentaires.

La police autochtone

La Sûreté poursuit le mandat qui lui a été confié par le Gouvernement du Québec pour la création d'unités autochtones autonomes; 193 rencontres en territoire du Grand-Nord québécois ont eu lieu à cet effet.

En terme de criminalité, les statistiques révèlent une certaine stabilité avec 611 délits criminels en 1985 par rapport à 617 en 1984. Alors que les voies de faits ont augmenté de 86.3% pour atteindre 136, les introductions par effractions ont diminué de 30.5% pour se fixer à 182.

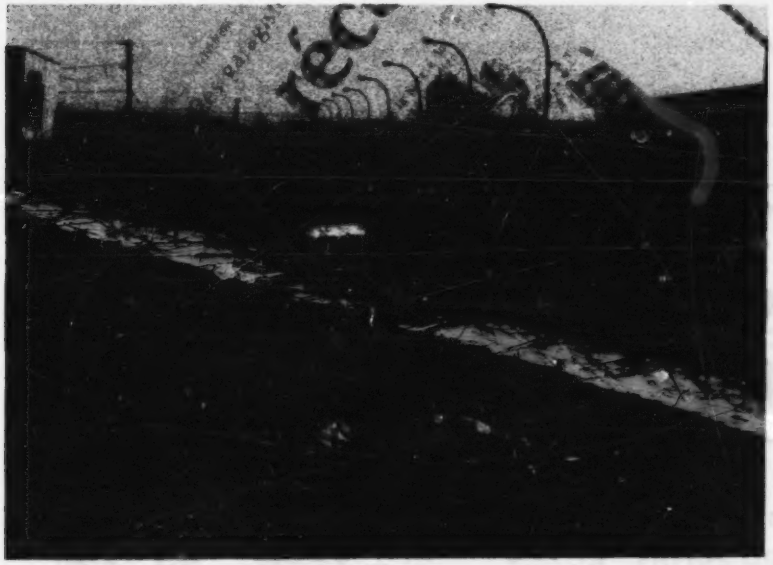

La sécurité routière

L'année 1985 a connu une recrudescence des accidents de la route de 13% malgré l'intensification des activités préventives qui ont progressé de 8% sans toutefois avoir rejoint le niveau de 1983. Ce sont les constats d'infractions au Code de la sécurité routière qui ont connu la plus forte augmentation en affichant une hausse de 20,9% pour atteindre 316 901. De plus, les infractions criminelles en matière de circulation, au nombre de 14 528 ont connu une progression de 10,2% par comparaison à 1984.

Afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle des patrouilleurs, la Sûreté a procédé aux essais d'un détecteur de vitesse utilisant un principe différent de celui des ondes électromagnétiques ce qui rendra inopérante l'utilisation des détecteurs de radar.

Toujours dans le but de réduire le nombre d'accidents sur les routes du Québec, la Sûreté entend, suite à l'Arrêté approuvant certains appareils de détection de la présence d'alcool dans le sang d'une personne, pour l'application de l'article 238 du Code criminel (Texte réglementaire 85-200 du 27 novembre 1985 qui a pris effet le 4 décembre 1985), faire au tout début de 1986 l'essai du seul appareil de détection mobile approuvé présentement disponible au Canada.

Le transport routier

En terme de vérification du respect des lois et règlements en matière de transport, afin d'enrayer le transport illégal et d'assurer la sécurité du public sur les routes, la Sûreté a effectué 74 458 vérifications entraînant la constatation de 12 147 infractions.

Pour faciliter l'application de la réglementation très complexe de ce domaine, la Sûreté a réalisé un guide à l'usage de ses membres et des autres intervenants, et a participé à des colloques et conférences dans le but d'améliorer la qualité du contrôle routier.

Réunion de l'Etat-major général
de gauche à droite les directeurs généraux adjoints Yvan Aubin et Tancrède Paquette, le directeur général Jacques Beaudoin, le contrôleur général des ressources humaines et des communications Paul Curzi, et le direteur général adjoint Jean Tellier.

La sculpture sur bois qui est présentée en page couverture est une réalisation de l'inspecteur chef Réal Turner, Commandant du district de Montréal.

L'original décore le Cercle des officiers au Grand quartier général.

"Exemplaires du rapport disponibles à la:

Sûreté du Québec
Service des communications
1701, rue Parthenais
Bureau C-7.11
Montréal (Québec)
H2K 3S7